

Les plateaux.

Il n'y a aucune contre-indication de trafic, de pente ou de présence de bus ou de poids lourds. Éviter bien sûr les voies express ou des routes de ce genre.

Leur longueur, en dessus de plateau, est en général de 10 à 30 m

Les rampants ont une pente de 5% (plus pour les petites rues ou les zones 30, mais JAMAIS MOINS, même si c'est une route très importante). Les rampants doivent être si possible en pavés, pour être bien visibles, et les angles (A) doivent être bien marqués.

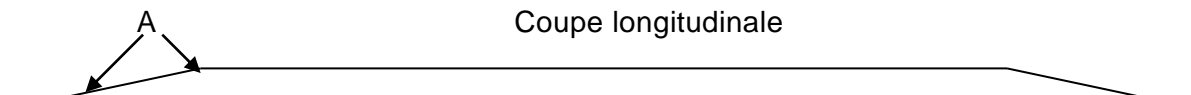
La hauteur des plateaux est celle de la bordure moins 2 cm (pour les cannes 'aveugles), sans toutefois dépasser 15 cm.

Le plateau règne sur l'ensemble de la largeur de la chaussée.

Ils peuvent être utilisés sur les voies à 50 km/h, mais en limitant ponctuellement la vitesse à 30 km/h aux abords du plateau. Contrairement aux ralentisseurs, le marquage des chevrons doit régner sur TOUTE la largeur de la chaussée.

On peut les réaliser en section courante (exemple devant une mairie, une école, dans une rue résidentielle, etc.) ou en sortie de giratoire, ou en carrefour (tout le carré du carrefour), quel que soit le régime de priorité (feux ou pas feux, priorité à droite ou céder le passage, etc.)

Il est recommandé d'éviter de placer un passage piéton sur un plateau car les piétons doivent pouvoir passer où ils veulent sur l'ensemble du plateau ou à côté.



14a

Plateaux surélevés



14b



14c1



14c2

Contrairement à une crainte répandue, **les cyclistes ne sont aucunement gênés** par les surélévations de chaussée : plateaux ou ralentisseurs, c'est une fable



14d

14a



14e

Les cyclistes ne sont absolument pas gênés par les plateaux ni par les ralentisseurs

On peut faire des plateaux aux feux



Sur cette page : des plateaux situés à un feu

On pourrait penser que l'on ne doit pas mettre une surélévation à un feu en raisonnant sur le fait que "vert = vitesse" ce qui serait incompatible avec surélévation. En fait, ce n'est pas incompatible : c'est très bien de mettre une surélévation à un feu : cela évite "l'abus de vitesse"



On peut faire des plateaux aux feux (suite)



14 j

Rennes rue Alma
Plateau surélevé à un feu



14 k

14 L



Rennes rue Alma
Plateau avec passage piéton
Mais il est recommandé
d'éviter de placer un passage
piéton sur un plateau car sur
un plateau le piéton doit
pouvoir traverser là où il veut